



Ce mardi la justice espagnole a rendu sa décision: Bahar Kimyongür est libre

Geplaatst op dinsdag 08 juli 2014 |

SHARE

L'Audiencia nacional vient de refuser à Madrid l'extradition de Bahar Kimyongür vers la Turquie.

Même le Procureur espagnol s'est prononcé contre les prétentions d'Ankara et a dénoncé le mandat d'amener international que la Turquie utilise contre le ressortissant belge depuis près de dix ans.

Après les Pays-Bas (en juillet 2006) et l'Italie (en mars 2014), le verdict espagnol rend donc justice au combat démocratique porté par notre ami.

Reste toutefois entier le problème de la pérennité du mandat d'arrêt international que seul Interpol a la compétence d'effacer définitivement.

Sur ce plan, le combat est loin d'être terminé. Nous devrons continuer à faire pression sur les autorités belges afin qu'elles interviennent avec diligence auprès de l'Internationale policière et rendent inopérantes –une fois pour toutes– les menaces et manigances turques contre Kimyongür.

Le Comité pour la Liberté d'Expression et d'Association (CLEA) - 2 juillet 2014

www.leclea.be